

## Novembre 2011. "Histoire des 3 messieurs" (1965)

Présentation du film par Laurent Besse, historien, IUT Carrières sociales Tours

Le film "*Histoire de 3 Messieurs*" a été réalisé à l'occasion du XXème anniversaire des MJC célébré à Lyon en juin 1965. Il dégage un sentiment d'optimisme satisfait, qui apparaît particulièrement dans le final qui évoque une progression infinie du nombre de MJC (Maisons des jeunes et de la culture). Le film exprime très bien la situation privilégiée qui est alors celle des MJC, dans la France de la croissance.

Depuis l'été des blousons noirs de 1959, le gouvernement gaulliste a, par l'intermédiaire du haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports Maurice Herzog, apporté son soutien aux MJC : leur développement est porté par la mobilisation militante en leur faveur et par l'appui de nombreuses communes qui y voient une solution aux problèmes de la jeunesse. Le nombre des MJC triple en six ans et lors des élections municipales de 1965, l'ouverture de MJC figure sur toutes les professions de foi. Ce film mêle de façon plaisante cinéma d'animation et images documentaires, avec un commentaire du chansonnier Jacques Grellot, sur un scénario de Lucien Trichaud, délégué général de la Fédération française des MJC (FFMJC).

La première partie traite de la création d'une MJC, association loi 1901. Trois « messieurs », un ouvrier, un employé et un patron s'assemblent pour agir en faveur des jeunes, en faisant taire leurs divergences idéologiques. Ils reçoivent l'appui de la FFMJC, de l'Etat (administration de la Jeunesse et des Sports), de la mairie et de divers organismes. Non sans mal, ils obtiennent la création d'un local où « les jeunes et les autres » vont pouvoir se retrouver.

La seconde partie illustre la large gamme d'activités proposées par les MJC et le fonctionnement pédagogique de l'association : rôles du conseil de maison et du conseil d'administration.

Le film est truffé de clins d'œil plus ou moins explicites. Par exemple, les initiés reconnaissent dans les personnages d'animation différentes personnalités dont le haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, Maurice Herzog, représenté en délégué de la FFMJC et le délégué général de la FFMJC Lucien Trichaud en inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Le film délivre des messages simples mais qui furent contestés. Ainsi la création de la MJC apparaît comme une opération consensuelle et dépolitisée, éloignée de l'éducation populaire dont les MJC se revendiquent. Les directeurs de MJC, syndiqués majoritairement à la CGT, dénonceront vigoureusement la version de collaboration de classe véhiculée par le film, vision qu'ils attribuent à Lucien Trichaud. La présentation des activités proposées par les MJC fut moins critiquée (« chacun peut pratiquer l'activité de loisir qui lui plaît »), même si elle a tendance à résumer la vie des MJC à celle d'une sorte de supermarché des loisirs, dont les finalités éducatives sont peu évidentes dans le film.

Six mois après la réalisation du film, la situation des MJC évoluait profondément : le nouveau ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe, retirait la confiance du gouvernement aux MJC accusées d'être trop marquées à gauche. A la même époque paraissaient les premières études sociologiques qui soulignaient le fonctionnement socialement ségrégatif des MJC et qui mettaient en doute certaines de leurs prétentions pédagogiques.

L'optimisme à tout crin n'était plus de mise et le film destiné à assurer la propagande des MJC ne fut plus présenté. Il connut toutefois une seconde jeunesse, dans les années 1970, quand il fut projeté, lors de séances de formation de directeurs de MJC, pour illustrer le contre-modèle de ce que souhaitaient alors proposer les MJC